

30 rue Olivier Noyer
75680 PARIS CEDEX 14
Téléphone : 01 40 44 30 83
Fax : 01 40 44 30 54
SIRET : 775 671 456 00066
APE : 731Z

FORMULAIRE DE DECLARATION D'UN PRODUIT BIOCIDÉ
Conformément à l'article L 522-13 du code de l'environnement

Le formulaire doit être rédigé en langue française et être accompagné de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité si elle a été établie. Il comporte :

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT BIOCIDÉ

Donner toutes les désignations commerciales du produit.

2 - CONDITIONNEMENT COMMERCIAL

Décrire les différents conditionnements possibles du produit.

3 - TYPE(S) DE PRODUIT BIOCIDÉ

Indiquer le(s) type(s) de produit biocide au sens de l'annexe V de la directive 98/8/CE relative au contrôle de la mise sur le marché des produits biocides et les usages précis pour chaque type de produit.

4 - MODE D'UTILISATION

Préciser la méthode d'application, la concentration, la température de mise en oeuvre (etc...) et/ou joindre éventuellement la notice technique du produit.

5 - QUANTITES MISES SUR LE MARCHÉ

Indiquer la quantité de produit mise sur le marché au cours de l'année civile en cours et une estimation pour l'année suivante.

6 - PROPRIETES PHYSIQUES

Cette rubrique est à remplir uniquement en cas d'absence de fiche de données de sécurité.
pH : Indiquer le pH du produit tel qu'il est mis sur le marché ou en solution aqueuse.
Dans le cas d'une solution aqueuse, indiquer la concentration.

7 - COMPOSITION DE LA PREPARATION BIOCIDÉ (1)

a) Indiquer le nom chimique précis, le numéro CAS et la teneur de toutes les substances présentes dans le produit. S'il s'avère impossible de déterminer la nature chimique d'un composant, il est possible de donner le nom commercial, avec le nom et l'adresse du fournisseur de ce composant (éventuellement fournir la fiche de données de sécurité de celui-ci).

b) Identifier les substances actives biocides du produit ainsi que les substances préoccupantes. Les substances préoccupantes sont des substances autres que la substance active biocide intrinsèquement capables de provoquer un effet néfaste pour l'homme, les animaux ou l'environnement, qui sont contenues ou produites dans un biocide à une concentration suffisante pour provoquer un tel effet et entraînent un classement du produit comme dangereux ou présentent des motifs de préoccupation (article 10 du décret 2004-187 du 26 février 2004).

c) Vérifier que le TOTAL des % est de 100.

d) Dans le cas où la composition n'est pas connue, indiquer le nom du fabricant ainsi que la dénomination commerciale sous laquelle il vend la préparation. Contacter ce fabricant afin qu'il transmette directement à l'INRS cette composition.

(1) Le caractère confidentiel des informations, fournies par le déclarant dans le présent formulaire, est garanti en vertu des dispositions prévues aux articles 378 du Code pénal et R 231-52-15 du Code du travail.

PLAN RECOMMANDE
DECLARATION D'UN PRODUIT BIOCIDÉ

Indiquer les informations confidentielles par un astérisque (sans préjudice des articles R 231-52-7 et R 231-52-16 du Code du travail et R 1342-13, R 1342-15 à R 1342-19 du Code de la santé publique).

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT BIOCIDÉ

1.1. Désignation commerciale :

1.2. Autre(s) désignation(s) commerciale(s) :

.....
.....
.....

1.3. Responsable de la mise sur le marché :

Etes-vous : Fabricant Importateur Vendeur

• Raison sociale :

• Adresse :

.....
.....

• Personne ou service à contacter (pour informations complémentaires) :

.....

• Tél. :

• Fax :

• Email :

1.4. Le produit a-t-il déjà une autorisation en France : oui / non

• Type de réglementation (autre que la réglementation biocide) auquel est soumis le produit :

• Numéro et date d'autorisations dans le cadre de cette réglementation :

.....

1.5. Autorisation du produit dans le cadre de la réglementation biocide (ce chapitre ne pourra être instruit qu'après la période transitoire pour l'application de la directive 98/8/CE pour chaque type de produit) :

• Numéro d'autorisation :

• Date autorisation :

2 - CONDITIONNEMENT COMMERCIAL

Nature du (des) récipient(s) :

Poids :

ou Volume :

Couleur dominante - description :

Coordonnées de la société telles qu'elles figurent sur l'étiquette :

.....
.....
.....

3 - TYPE(S) DE PRODUIT BIOCIDÉ

Compléter le document joint en annexe.

4 - MODE D'UTILISATION

Mode d'application :

.....

Concentration :

Température de mise en oeuvre :

5 - QUANTITES MISES SUR LE MARCHE

Date de mise sur le marché du produit décrit :
(mois / année)

Année de déclaration : Quantité :

Année suivante : Quantité :

6 - PROPRIETES PHYSIQUES (Rubrique à remplir en l'absence de Fiche de données de sécurité)

Etat physique à 20°C :

Solide Poudre Pâte Liquide Aérosol

Granulés Autres formes (.....)

• pH : concentration :

• Point d'éclair :°C

• Odeur (si caractéristique) :

7 - COMPOSITION DE LA PREPARATION

Nom des substances(*)	N° CAS	Teneur dans la préparation (% en poids)	SA(**)	SP(***)
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(*) En cas de référence commerciale, joindre la fiche de données de sécurité correspondante.

(**) Substances actives biocides

(***) Substances préoccupantes (au sens de la réglementation biocide)

Si vous êtes revendeur du produit :

Nom du fabricant :

Désignation commerciale :

8 - ETIQUETAGE

Symbole(s) :

Phrase(s) de risque : R

Conseil(s) de prudence : S

9 - IDENTITE DU SIGNATAIRE

Nom Prénom

Qualité.....

.

Signature Fait à , le

Annexe du formulaire de déclaration biocide

TYPE(S) DE PRODUIT ET DOMAINE(S) D'UTILISATION Selon l'annexe V de la directive 98/8/CE

Préciser le type d'usage, le(s) type(s) de produit et le(s) usage(s) précis

- Usage strictement professionnel
- Usage strictement grand public
- Usage mixte

	TYPE(S) DE PRODUIT	USAGE(S) PRECIS
TP 1	<input type="checkbox"/> Produits biocides destinés à l'hygiène humaine
TP 2	<input type="checkbox"/> Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides
TP 3	<input type="checkbox"/> Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
TP 4	<input type="checkbox"/> Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
TP 5	<input type="checkbox"/> Désinfectants pour eau de boisson
TP 6	<input type="checkbox"/> Produits de protection utilisés à l'intérieur des conteneurs
TP 7	<input type="checkbox"/> Produits de protection des pellicules, films
TP 8	<input type="checkbox"/> Produits de protection du bois
TP 9	<input type="checkbox"/> Produits de protection des fibres, du cuir, du caoutchouc et des matériaux polymérisés
TP 10	<input type="checkbox"/> Produits de protection des ouvrages de maçonnerie

TP 11	<input type="checkbox"/>	Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de traitement
TP 12	<input type="checkbox"/>	Produits antimoisissures (antifongiques,...)
TP 13	<input type="checkbox"/>	Produits de protection des fluides utilisés dans la transformation des métaux
TP 14	<input type="checkbox"/>	Rodenticides
TP 15	<input type="checkbox"/>	Avicides
TP 16	<input type="checkbox"/>	Molluscicides
TP 17	<input type="checkbox"/>	Piscicides
TP 18	<input type="checkbox"/>	Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
TP 19	<input type="checkbox"/>	Répulsifs et appâts
TP 20	<input type="checkbox"/>	Produits de protection pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
TP 21	<input type="checkbox"/>	Produits antisalissures
TP 22	<input type="checkbox"/>	Fluides utilisés pour l'embaumement et la taxidermie
TP 23	<input type="checkbox"/>	Lutte contre d'autres vertébrés